









Bulletin /Mai 2024

FASF(Fédération d'Action Sociale Finances)

Assemblée Générale Du 23 MAI 2024

Déclaration Solidaires Finances Malgré nos doutes maintes fois exprimés au fil des réunions préparatoires à sa création depuis 2019, la Fédération d'Action Sociale Finances se met en place.

Cette assemblée générale constitutive en est l'étape officielle et doit voir les statuts de cette fédération, son budget pour le reste de l'année 2024, ainsi que la convention d'objectifs, de moyens et de performance.

Solidaires Finances prend note des modifications apportées à la rédaction des statuts suite aux interventions des représentants et représentantes des personnels.

La fédération a pour but affiché de développer l'action sociale ministérielle et de placer ses bénéficiaires au centre de son action ; **Solidaires Finances** en attendra des preuves concrètes. Encore plus dans le contexte actuel où la recherche d'attractivité de la Fonction publique est affichée.

Solidaires Finances rappelle et réaffirme son attachement au fonctionnement d'ALPAF, AGRAF et EPAF, ainsi qu'à leur indépendance.

Solidaires Finances continuera de défendre les droits des agentes et agents du ministère en matière d'action sociale au travers de ces trois associations, ainsi que ceux des personnels de celles-ci.

Sur la convention d'objectifs, de moyens et de performance, **Solidaires Finances** note avec satisfaction la prise en compte, écrite, des personnels retraités. Cela ne résout pas le problème récurrent de la communication envers eux mais il était essentiel qu'ils et elles soient bien présents et présentes.

Nous reviendrons plus précisément sur les documents soumis au cours de nos échanges.

Enfin, **Solidaires Finances** reconnaît l'effort effectué, et en remercie le secrétariat général, sur la féminisation des intitulés des fonctions, dans ces nouveaux textes. C'est un des nombreux outils pour œuvrer à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein de notre ministère.